

FORMES & Forme

43, rue Pierre Brossolette
91130 RIS ORANGIS
Tel : 06 17 94 45 20
Contact@formesetforme.fr



CONTRAT D'ADHESION 2017 - 2018

NUMERO ADH :

Nom - Prénom :

Date de naissance :

Adresse - CP - VILLE :

Téléphone Portable :

Adresse Email :

Obligatoire	Hauteur Poids	IMC	TOUR TAILLE (cm)	E.E.S	Qualité de Vie
inscription					
Juin					

Cotisation annuelle **296 €** (Inclus 26€ de licence Fédérale)

Nombre de mensualités : ... X € (*Chèques à libeller à l'ordre de F&F*)

Tournez svp

FORMES & Forme

43, rue Pierre Brossolette
91130 RIS ORANGIS
Tel : 06 17 94 45 20
contact@formesetforme.fr

CONTRAT D'ADHESION 2017-2018

Numéro d'adhésion :

Nom / Prénom :

HAUTEUR (m)	IMC	TOUR TAILLE (cm)	Qualité de Vie

Cotisation annuelle **296 €** (dont 26€ licence)

Nombre de mensualités : X €

Exemplaire à conserver par l'adhérent

Le contrat :

- Ce présent contrat est valable à compter du jour de sa signature jusqu'au 31/07/18.
- La signature de ce présent contrat et la licence EPMM sont obligatoires pour suivre les cours.
- La signature de ce présent contrat induit **l'accord tacite de l'adhérent à toute exploitation de son image**, pouvant être saisie lors des activités. (L'adhérent sera prévenu en début de cours)

Conditions d'Adhésions :

- Seules les personnes ayant un indice de masse corporelle **supérieur ou égal à 30** au moment de l'inscription pourront être membres du club,
- Un certificat médical est obligatoire pour la pratique des activités proposées ;
- Pour des raisons de sécurité, Aucun « NON MEMBRE » n'est autorisé à participer aux activités sans l'accord préalable de la Direction ;

Les cours :

- Les cours peuvent être suspendus sans préavis, si la ville de Grigny réquisitionne les salles, ou si le nombre d'adhérents présents est inférieur à 4.
- Tout engagement d'abonnement annuel ne pourra être rompu en cours d'année, **aucun** remboursement ne sera effectué.

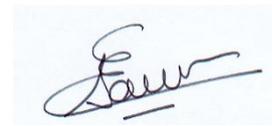
En cas d'incapacité médicale, la situation sera évaluée au cas par cas pour le report, et sur présentation d'un certificat médical stipulant l'incapacité de l'adhérent à poursuivre nos activités.

La direction se réserve le droit de d'exclure tout membre mettant en péril par son comportement la bonne cohésion du groupe.

Pour F&F,
Elodie SAUVEUR

Grigny, le _____

Signature de l'Adhérent



Le contrat :

- Ce présent contrat est valable à compter du jour de sa signature jusqu'au 31/07/18.
- La signature de ce présent contrat et la licence EPMM sont obligatoires pour suivre les cours.
- La signature de ce présent contrat induit **l'accord tacite de l'adhérent à toute exploitation de son image**, pouvant être saisie lors des activités. (L'adhérent sera prévenu en début de cours)

Conditions d'Adhésions :

- Seules les personnes ayant un indice de masse corporelle **supérieur ou égal à 30** au moment de l'inscription pourront être membres du club,
- Un certificat médical est obligatoire pour la pratique des activités proposées ;
- Pour des raisons de sécurité, Aucun « NON MEMBRE » n'est autorisé à participer aux activités sans l'accord préalable de la Direction ;

Les cours :

- Les cours peuvent être suspendus sans préavis, si la ville de Grigny réquisitionne les salles, ou si le nombre d'adhérents présents est inférieur à 4.
- Tout engagement d'abonnement annuel ne pourra être rompu en cours d'année, **aucun** remboursement ne sera effectué.

En cas d'incapacité médicale, la situation sera évaluée au cas par cas pour le report, et sur présentation d'un certificat médical stipulant l'incapacité de l'adhérent à poursuivre nos activités.

La direction se réserve le droit de d'exclure tout membre mettant en péril par son comportement la bonne cohésion du groupe.

Pour F&F,
Elodie SAUVEUR

Grigny, le _____

Signature de l'Adhérent

